

N° 07
11 mai 2023

Présents Alain Martin, Président
Didier Gantier, Trésorier
Evelyne Autin, Alain Le Viol, Patrice Boutin, Jean-Luc Briand, Alain Chapelet, Patrice Guet, William Halgand, David Moreaud, Dominique Pilet, Lionel Rossetti
Sébastien Duret, Directeur Administratif

Excusés Jérôme Peslier, Vice-Président
Jean-Pierre Bouillant, Secrétaire Général
Dr Yvon Couffin
Olivier Bloino, Dominique Goraud
Guillaume Piednoir, Co-Président de la Commission des Arbitres

Le Comité de Direction adresse ses sincères condoléances à Jean-Pierre Bouillant et à ses proches pour le décès de son beau-père.

Informé du décès de :
- Christophe FOURÉ, ancien Président de l'ES des Marais

Le Comité de Direction adresse ses sincères condoléances au club et à ses proches.

Le Comité félicite l'équipe de Orvault CTE pour sa qualification en demi-finale de la Coupe Nationale de Football Entreprise qui se déroulera le 20 mai prochain à Orvault.

1. Approbation des Procès-Verbaux

Le Comité de Direction approuve à l'unanimité les procès-verbaux suivants :

Date	Commissions	N°PV	Date parution
06/04/2023	Pratiques Diversifiées	3	07/04/2023
12/04/2023	Pratiques Diversifiées	4	13/04/2023
12/04/2023	Gestion Compétitions Jeunes Masculins	32	13/04/2023
08/04/2023	Pré-Compétitions U13	24	13/04/2023
12/04/2023	Sportive et Règlementaire	20	13/04/2023
12/04/2023	Féminines	26	13/04/2023
12/04/2023	Gestion Compétitions Seniors Masculins	36	13/04/2023
06/04/2023	Comité de Direction	6	14/04/2023
20/04/2023	Pratiques Diversifiées	5	21/04/2023
19/04/2023	Sportive et Règlementaire	21	21/04/2023
19/04/2023	Pré-Compétitions U13	25	21/04/2023
19/04/2023	Gestion Compétitions Seniors Masculins	37	21/04/2023
19/04/2023	Féminines	27	21/04/2023
19/04/2023	Gestion Compétitions Jeunes Masculins	33	21/04/2023
24/04/2023	Pré-Compétitions U13	26	25/04/2023
23&24/04/2023	Pratiques Diversifiées	6	25/04/2023
26/04/2023	Féminines	28	26/04/2023
26/04/2023	Gestion Compétitions Jeunes Masculins	34	26/04/2023

26/04/2023	Sportive et Règlementaire	22	28/04/2023
26/04/2023	Gestion Compétitions Seniors Masculins	38	28/04/2023
04/05/2023	Gestion Compétitions Seniors Masculins	39	04/05/2023
04/05/2023	Gestion Compétitions Jeunes Masculins	35	04/05/2023

2. Informations du Président

Le Président fait un point sur les derniers sujets abordés.

Rénovations

L'entreprise LORENOVE a été retenue par le Bureau. Les travaux sont prévus au cours de la semaine 29. Le Bureau est en attente des devis concernant les systèmes de ventilation.

Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire se déroulera le samedi 14 octobre 2023 à la Salle Capellia. Le Comité valide la proposition de modifications du Règlement Intérieur du District.

Candidats arbitres de Ligue

Admis suite à l'examen théorique de Ligue

Candidats R3

Alan HAMONIC
Morad BENBADRA
Jean-Marie COURTEILLE
Thomas MABED
Arnaud CLOAREC
Winsou Emmanuel TOKPANOU
Romuald DAUBERCIES

Candidat AAR2

Thomas LEBRETON

Candidats JAL

Maeva ROBLOT-DUBOIS
Clara DROUET
Isaura TERRIEN
Clara DROUET
Anaïs BOISMAIN
Maëva ROBLOT-DUBOIS
Keenan BLET
Léandre COULANGE
Kilyann DE NEIVA
Youen SICARD

Le Comité les félicite pour leur admission en tant que candidat Arbitre Ligue. Tous les candidats proposés ont été reçus.

Nommés suite à l'examen de Ligue « Terrain »

Candidats JAL

Raphaël ANTUNES MENDES
Eliott BRIAND
Mathéo GABOURDES
François GUILLARD
Clément PINEAU

Candidats R3

Djamel AMOKRANE
Brice BARBOT
Philippe BOUÉ
Jonathan GERAUD
Guillaume HORHANT
Brahim KHALIFI
Elouan ROCHETEAU
Malick SALANE
Alex TESSIER

Candidat ARR2
Julien AUBERT

Candidat Futsal
Florian KAMGAING-TEGUIA

Le Comité les félicite pour leur nomination au titre d'arbitre de Ligue. Tous les candidats proposés ont été reçus.

3. Journée des bénévoles

La journée des bénévoles s'est déroulée les 29 et 30 avril 2023 à Paris dans le cadre des finales de la Coupe Gambardella et la Coupe de France.

24 bénévoles dirigeants de clubs depuis plus de cinq ans ont été conviés à ce week-end.
Alain Chapelet fait un retour sur cette opération et la grande satisfaction des participants.

4. Week-end des bénévoles

Le week-end des bénévoles s'est déroulé les 15 et 16 avril 2023 à Clairefontaine.
14 bénévoles dirigeants de clubs depuis moins de cinq ans ont été conviés à ce week-end.
Ces deux jours ont été très enrichissants pour les participants.

5. Assemblée Générale Extraordinaire

Une Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le **vendredi 16 juin 2023 à 19h00** au District de Football de Loire-Atlantique (Salle Claude Simonet).

L'ordre du jour portera sur la réorganisation des championnats :

- Passage en groupes de 12
- Retour sur la pyramide qui précédait les périodes de réforme régionale et COVID

Le Comité approuve les différents scénarii qui seront proposés aux votes des clubs. Ces éléments seront transmis préalablement aux clubs lors de l'envoi des convocations.

Ces éléments figurent en annexe.

6. Vie des clubs

• Mouvements des clubs

Groupements		Clubs regroupés	Informations	
581206 GJ ENTENTE PONTCHATELAINE	527392	ÉTOILE ST ROCH	Non renouvellement	Avis favorable
	521036	AS GUILLAUMOIS	Les affectations sportives seront étudiées lors du prochain Comité de Direction.	
	520442	JA BESNÉ		
GJ GÉTIGNÉ-BOUSSAY- BERNARDIÈRE- CUGAND	514478	FC GÉTIGNÉ BOUSSAY	2023-2027 Abrégé : GJ GBBC Catégories : U14M à U18M Accord du District de Vendée	Avis favorable
	554372	US BERNARDIÈRE CUGAND		
560136 GJ ASR/PAULX MACHECOUL	536713	FC DE PAULX	Renouvellement (2023-2027) + Changement de titre GJ SUD RETZ FOOTBALL MACHECOUL ST-MÊME PAULX	Avis favorable
	545553	ASR MACHECOUL		
582157 GF PIERRE BLEUE	547056	US PUCEUL LA GRIGONNAIS	Avenant Sortie du club de NOZAY OS (502505) Ajout de catégories : U12F-U13F	Avis favorable En attente d'une réponse du service informatique FFF
	581347	ABBARETZ SAFFRÉ FC		

- **Liste des groupements arrivant à échéance**

Il est rappelé que le renouvellement ou l'arrêt d'un groupement est à formaliser via Footclubs :

- **551330 GF NANTES EST**
- **581450 GF CHÂTEAUBRIANT/DERVAL**
- **560173 GF LOIRE ET CENS**
- **560170 GF PAYS NOIR**
- **581196 GF PRESQU'ÎLE 44**
- **581195 GF SUD LOIRE**
- **564169 GF PHIL'COUL**
- **564168 GJ SUCÉ CASSON**

- **Informations relatives aux inaktivités**

L'inaktivité totale ou partielle (non-engagement dans une ou plusieurs catégories d'âge) d'un club n'est pas sans conséquence sur les joueurs. En effet, ceux-ci, obligés de changer de club pour continuer à jouer, doivent légitimement être dispensés du cachet mutation. Pour que cette dispense s'applique, il est nécessaire que l'inaktivité soit préalablement enregistrée auprès de la Ligue. Ainsi, il est précisé :

- aux clubs souhaitant être en inaktivité totale ou partielle la saison suivante, **de saisir** dès que la décision est prise **par l'intermédiaire de Footclubs – onglet « organisation » puis « vie du club » - « nouvelle demande » puis « inaktivité »**
- qu'au lendemain de la clôture des engagements, les clubs non engagés seront déclarés partiellement inactifs dans la(es) catégorie(s) concernée(s) par le Comité ou le Bureau du District.
- aux clubs accueillant un joueur dont le club quitté est inactif partiellement ou totalement, de contacter le service Licences de la Ligue avant de saisir la licence, afin de savoir si l'inaktivité du club quitté a été enregistrée.

7. Campagne ANS FFF PSF 2023

- **Projets clubs**

La campagne ANS FFF "Projets Sportifs Fédéraux" 2023 est clos sur le Compte Asso depuis le 30 avril 2023. 19 clubs ont déposé au moins une action dans le cadre de cette campagne. Les dossiers ont été étudiés et les propositions sont transmises à la Ligue pour la répartition de l'enveloppe régionale ANS pour les projets répondant aux critères exigés par l'Agence Nationale du Sport et la Fédération Française de Football.

- **Projets District**

Le dossier avec les trois axes retenus a été déposé en avril.

8. Événements de fin de saison

Compétitions	Date	LIEU	Bilan
Festival U13M/U13F Pitch	Samedi 8 avril 2023	A.C. BREVINOIS	Première finalité à 32 équipes (16F et 16M) qui s'est tenue sur 8 terrains Foot à 8. La journée s'est très bien déroulée. Le Comité remercie le club et la mairie de St-Brevin-les-Pins. Qualifiés pour la finale régionale : U13M : USSA Vertou, St-Nazaire AF, USJA Carquefou, FC Nantes U13F : GF Orvault, AS La Madeleine, St-Nazaire AF, GF Loroux Canton
Coupes Foot5 U13/U15/U18 Masculins et Féminines	Samedi 22 avril 2023	E.S. VIGNEUX	Première finalité avec l'ensemble des catégories jeunes M et F. 24 équipes ont évolué sur les 2 terrains Foot5 de Vigneux. Le Comité remercie le club de l'ES Vigneux. Vainqueurs : U13M : Nantes Don Bosco U13F : GF AL Châteaubriant/Erbray U15M : USJA Carquefou U15F : Pornic Foot U18M : FC Estuaire U18F : GF Loroux Canton

Finales Futsal U18 et Seniors Masculins/Féminines	Lundi 8 mai 2023	E.S. VERTOU	<i>Trois finales futsal ont été organisées pour la première fois dans le gymnase Jean-Pierre Morel avec le soutien de l'ES Vertou.</i> Vainqueurs : Senior F : Nantes Métropole Futsal U18F : GF Violettes du Sud Loire Senior M : Association Nantaise Futsal (2)
--	------------------	--------------------	--

Compétitions	Date	RETENU	Elus missionnés
Tournoi Vétérans Yannick Drouet	Dimanche 14 mai 2023	A.E.P.R. REZÉ	
Finales féminines Coupe U15F à 8 Coupe U15F à 11 Coupe U18F Coupe Senior Féminine	Jeudi 18 mai 2023	G.F. VIOLETTES DU SUD LOIRE (Vertou)	W. Halgand, A. Chapelet, A. Martin
Finales Coupes Foot5 Seniors et Loisirs Masculins/Féminines	Vendredi 26 mai 2023	URBAN SOCCER (Carquefou)	A. Chapelet J. Peslier
Coupe Entreprise Challenge Entreprise Coupe et Challenge Loisirs	Lundi 29 mai 2023	U.S. BUGALLIÈRE	A. Chapelet
Finales Masculines Coupe U18 Jean Olivier Coupe U15 Intersport Coupe du District Albert Bauvineau Challenge du District Albert Charneau	Dimanche 11 juin 2023	A.C. BASSE GOULAINÉ	A. Martin, JP. Bouillant, D. Gantier, P. Boutin, A. Chapelet, D. Pilet, W. Halgand, E. Autin
Journée Educative "Soyons PRETS"	Samedi 03 juin 2023	AOS PONT-CHÂTEAU	D. Moreaud
Finales Beach Soccer	Dimanche 11 juin 2023	ANNULÉ En l'absence de buts conformes et sécurisés	-
Futnet Tour	Dimanche 2 juillet 2023	NANTES (Machines de l'Île)	P. Boutin

9. Licences

A l'issue de la saison, le District compte 58 572 licenciés. Ce total est en augmentation de 3,63 % par rapport à la saison précédente.

Les pratiquantes sont de nouveau en augmentation à hauteur de 10 %. Dans les catégories masculines, toutes les catégories jusqu'aux U19 sont en hausse confirmant la démographie du département.

Le tableau complet figure en annexe.

10. Invitation

Club/Organisateur	Date / Lieu	Objet	Présence
Mairie de Ste-Luce-sur-Loire	13/05/2023 – 11h30 Stade Philippe Porcher	Inauguration terrain synthétique et terrain Foot5	Alain Martin

11. Vie des commissions

Challenge National PEF

- Lauréat départemental : ES Pornichet
- Coup de cœur : ASR Machecoul

- Le jury régional se déroulera le 24 mai 2023

Foot à l'école

- Lauréat : École Robert Doisneau – La Chapelle-sur-Erdre

« Toutes Foot »

- Étude des dossiers le 17 mai 2023
 - Le jury régional se déroulera le 24 mai 2023

Challenge Éco-Responsabilité

- Jury prévu mi-juin.

12. Agenda

Comité de Direction :

- Jeudi 22 juin 2023

Bureau :

- Jeudi 1^{er} juin 2023

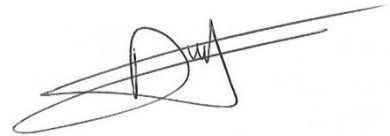
Assemblées Générales :

- Extraordinaire : Vendredi 16 juin 2023
- Ordinaire et Élective : Samedi 14 octobre 2023

Le Président,
Alain Martin



Le Secrétaire de séance,
Sébastien Duret



		2022-2023		2021-2022		Différence	% Dif.		2018-2019		Différence	% Dif.
Libre	Vétérans	3953		3995		-42	-1,05%		4198		-245	-5,84%
	Senior	7902		8093		-191	-2,36%		8617		-715	-8,30%
	U19 - U18	2216		2134		82	3,84%		2227		-11	-0,49%
	U17 - U16	3295		3038		257	8,46%		2836		459	16,18%
	U15 - U14	4481		4150		331	7,98%		4056		425	10,48%
	U13 - U12	4939		4732		207	4,37%		5001		-62	-1,24%
	Football d'animation	13633		13361		272	2,04%		14344		-711	-4,96%
	Senior F	1136		1065		71	6,67%		925		211	22,81%
	U18 F - U17 F - U16 F	687		648		39	6,02%		574		113	19,69%
	U15 F - U14 F	830		662		168	25,38%		594		236	39,73%
	U13 F - U12 F	911		743		168	22,61%		523		388	74,19%
	Football d'animation F	1504		1499		5	0,33%		987		517	52,38%
Sous contrat	Aspirant	39		37		2	5,41%		35		4	11,43%
	Stagiaire	18		18		0	0,00%		16		2	12,50%
	Elite	1		0		1			0		1	
	Professionnel	44		49		-5	-10,20%		59		-15	-25,42%
	Senior	11		4		7	175,00%		11		0	0,00%
	Senior F	12		12		0	0,00%		0		12	
	Senior	3				3					3	
Futsal	Senior	388		413		-25	-6,05%		445		-57	-12,81%
	U19 - U18	58		40		18	45,00%		56		2	3,57%
	U17 - U16	62		65		-3	-4,62%		59		3	5,08%
	U15 - U14	67		59		8	13,56%		54		13	24,07%
	U13 - U12	93		70		23	32,86%		61		32	52,46%
	Football d'animation	207		192		15	7,81%		119		88	73,95%
	Senior F	48		78		-30	-38,46%		73		-25	-34,25%
	U18 F - U17 F - U16 F	1		3		-2	-66,67%		7		-6	-85,71%
	U15 F - U14 F	1		1		0	0,00%		2		-1	-50,00%
	U13 F - U12 F	6		7		-1	-14,29%		2		4	200,00%
	Football d'animation F	16		19		-3	-15,79%		11		5	45,45%
Loi	Foot Loisir	1939		1807		132	7,30%		1838		101	5,50%
Entr.	Senior	532		578		-46	-7,96%		655		-123	-18,78%
	U19 - U18 - U17	2		1		1	100,00%		5		-3	-60,00%
Technique/ Educateur	Nationale	26		25		1	4,00%		34		-8	-23,53%
	Educateur Fédéral	395		366		29	7,92%		240		155	64,58%
	Régionale	383		347		36	10,37%		478		-95	-19,87%
	Animateur	356		311		45	14,47%		271		85	31,37%
Arb.	Arbitre	469		432		37	8,56%		454		15	3,30%
Dirig./Vol.	Dirigeant	6847		6518		329	5,05%		7339		-492	-6,70%
	Dirigeante	837		761		76	9,99%		830		7	0,84%
	Volontaire	190		146		44	30,14%				190	
	Ayant Droit	34		42		-8	-19,05%		40		-6	-15,00%
TOTAL		58572		56521		2051	3,63%		58076		496	0,85%

Echelle
-5% ou -
-5 à -1%
-1% à +1%
+1 à +5%
+5% à X



Assemblée Générale Extraordinaire – 16 Juin 2023

CONVOCATION

*Madame La Présidente,
Monsieur Le Président,*

L'Assemblée Générale Extraordinaire du District de Football de Loire-Atlantique se tiendra le :

VENDREDI 16 JUIN 2023 à 19h00

au District de Football de Loire-Atlantique (Salle Claude Simonet)

14 rue du Leinster – 44240 La Chapelle-sur-Erdre

**L'ordre du jour portera exclusivement sur l'organisation future des
Championnats Seniors Masculins Libre départementaux.**

Afin de pouvoir respecter une mise en place à l'issue de la saison 2023-2024 de la proposition qui sera retenue, nous tenons à vous préciser qu'au regard de la date retenue, il n'a pas été possible de l'organiser comme habituellement à la Salle Capellia.

La seule possibilité afin de respecter les délais de mise en œuvre nous oblige à l'organiser à la salle Claude Simonet. De ce fait, au regard de la capacité autorisée, **chaque club pourra être représenté uniquement par une seule personne.**

Afin que vous puissiez au préalable étudier les différentes propositions qui vous ont été préparées pour mises aux votes, vous trouverez avec cette convocation le détail de l'ensemble de ces propositions sur lesquelles vous devrez vous prononcer.

En cas d'indisponibilité, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un licencié de votre club conformément à l'article 12.3 des statuts du District, étant précisé que la personne représentant le club ne peut pas être en état de suspension pour voter.

Le cas échéant, merci de compléter l'attestation de pouvoir ci-jointe et de la retourner au District, signée, dans les meilleurs délais.

Nous vous rappelons enfin que le jour de l'Assemblée Générale :

- vous devrez être muni(e) d'une pièce d'identité,
- le bénéficiaire d'un pouvoir devra en outre être en mesure de justifier de sa qualité de licencié.

A l'issue de cette Assemblée, un moment de convivialité vous sera offert par le District.

Le Président du District de Football de Loire-Atlantique

Alain MARTIN



Assemblée Générale Extraordinaire – 16 juin 2023

ORDRE DU JOUR

De 18h à 18h45 : accueil des représentants des clubs

19 h 00 : Ouverture par le Président du District de l'Assemblée générale extraordinaire
Mot d'accueil du Président

Indication et essai des boîtiers

Présentation des travaux et des propositions détaillées de réorganisation des championnats seniors masculins

- *Présentation du premier vote concernant le nombre d'équipes par groupes de championnats*
- **Vote**
- *Présentation des différents scénarii vers la nouvelle pyramide des championnats*
- **Vote**

Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire par le Président

Moment de convivialité



Assemblée Générale Extraordinaire – 16 Juin 2023

CHAMPIONNATS SENIORS MASCULINS

Introduction et contexte

Le Comité de Direction du 11 mai 2023 a validé l'organisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se déroulera le vendredi 16 juin 2023 à 19h00 à la Salle Claude Simonet.

Cette Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour la proposition de la future organisation et de la pyramide des championnats seniors masculins départementaux à compter de la saison 2024-2025.

Avant de vous soumettre les différents scénarii, il convient de rappeler le contexte des cinq dernières saisons sportives qui ont amené à prendre plusieurs décisions temporaires sur l'organisation des championnats et qui justifient désormais de soumettre au vote des clubs un retour à un format pérenne des compétitions seniors masculins libres.

Durant 25 saisons, et jusqu'au terme de la saison 2017-2018, la pyramide des compétitions départementales seniors masculins est restée inchangée.

Cependant lors de la mise en place de la nouvelle hiérarchie des compétitions régionales seniors masculins de la nouvelle Ligue des Pays de la Loire (R1, R2, R3), le Comité de Direction du 25 juin 2018 avait validé la constitution de trois groupes en D1 afin de répondre à un nombre de relégations ponctuellement plus élevé qu'une saison traditionnelle. Cette décision visait à étudier à terme un projet afin de retrouver une pyramide des compétitions en adéquation avec la nouvelle hiérarchie régionale des compétitions organisée dorénavant sur trois niveaux (contre quatre précédemment).

De ce fait, au cours des saisons 2018-2019 et 2019-2020, ce même principe de pyramide des compétitions au niveau départemental avait été maintenu, avant l'arrêt prématuré des compétitions lié à la pandémie de la COVID-19 en mars 2020.

Par la suite, le Comité de Direction du 6 juin 2020 au regard des décisions du Comité Exécutif de la F.F.F. du 16 avril 2020 et du Comité de Direction du District du 11 mai 2020 avait validé à l'unanimité l'organisation des championnats seniors masculins (D1 à D5) **en groupes de 10 équipes avec la création d'un 4e groupe en Seniors Masculins D1 constatant :**

- l'augmentation exceptionnelle du nombre d'équipes par niveau compte tenu des aménagements liés aux descentes et le maintien des montées réglementaires
- l'incertitude de garantir une reprise des championnats en septembre comme à l'accoutumée
- la possibilité d'un nombre plus élevé de descentes de Ligue à l'issue de la saison 2020-2021 des équipes non descendues lors de saison 2019-2020
- la possibilité de maintenir en 2020-2021 l'organisation de la Coupe du District et du Challenge du District dont les éditions 2019-2020 n'ont pas pu être achevées.

Au cours de la saison 2020-2021, **les championnats organisés avec 18 journées ont pu se dérouler jusqu'à leur terme avec la mise en place d'un protocole COVID-19 mais avec l'arrêt de l'ensemble des coupes** par décision du Comité de Direction du 17 décembre 2020.

Dans ce contexte d'incertitudes, le Comité de Direction du 21 juin 2021, vu les décisions du Comité Exécutif de la F.F.F. du 6 mai 2021 et du 4 juin 2021, avait décidé d'établir à nouveau avec des groupes de 10 au terme de la saison 2020-2021 constatant :

- le maintien exceptionnel d'un nombre supérieur d'équipes par niveau compte tenu des aménagements à l'issue de la saison 2019-2020 ayant des répercussions également pour la saison 2021-2022,
- la possibilité d'un nombre plus élevé de descentes de Ligue à l'issue de la saison 2021-2022 des équipes non descendues ces deux dernières saisons,
- la possibilité de laisser des dates de calendrier disponibles afin que les clubs puissent organiser des tournois et manifestations et ainsi compenser ces deux dernières saisons difficiles.

Dans ces conditions et après avoir pu **organiser la saison 2021-2022 avec un retour des conditions normales, il a été constitué un groupe de travail au cours de cette saison 2022-2023 afin d'étudier l'organisation des compétitions départementales seniors masculins en intégrant différents paramètres.**

Le groupe de travail composé de Présidents de clubs, d'un représentant de l'Amicale des Educateurs de Loire-Atlantique, de représentants des commissions de gestion des compétitions et des arbitres ont étudié différents scénarii. Le groupe de travail a intégré dans ses travaux les bilans des réunions de secteurs organisées auprès des clubs l'hiver dernier.

Plusieurs éléments ont été constitutifs des scénarii proposés :

- **la constitution de groupes de 12 équipes**
- **l'attractivité sportive des championnats avec le retour à une pyramide permettant de proposer plusieurs accessions/rétrogradations par groupe à l'issue de chaque saison sportive**
- **la répercussion d'un retour à une pyramide cohérente suivant différents phasages.**

Le fruit de ces réflexions amène à proposer trois scénarii avec deux variantes pour les deux dernières divisions dont nous vous faisons ci-après la présentation et qui sont soumis aux votes lors de cette Assemblée Générale Extraordinaire pour une mise en place au terme de la saison 2023-2024.



LES SCÉNARIOS PROPOSÉS

Scénario 1

Passage à 24 équipes en D1 et 48 équipes en D2 à l'intersaison 2024

Version 1 >>> groupes de 12 équipes (toutes les divisions)

Saison 23/24		Saison 24/25 et suivants ...	
40 équipes en D1	4 groupes de 10 équipes	24 équipes en D1	2 groupes de 12 équipes
60 équipes en D2	6 groupes de 10 équipes	48 équipes en D2	4 groupes de 12 équipes
90 équipes en D3	9 groupes de 10 équipes	96 équipes en D3	8 groupes de 12 équipes
100 équipes en D4	10 groupes de 10 équipes	108 équipes en D4	9 groupes de 12 équipes
100 équipes en D5	10 groupes de 10 équipes	108 équipes en D5	9 groupes de 12 équipes



Version 2 >>> groupes de 12 équipes (D1/D2/D3) et groupes de 10 équipes (D4/D5)

Saison 23/24		Saison 24/25	
40 équipes en D1	4 groupes de 10 équipes	24 équipes en D1	2 groupes de 12 équipes
60 équipes en D2	6 groupes de 10 équipes	48 équipes en D2	4 groupes de 12 équipes
90 équipes en D3	9 groupes de 10 équipes	96 équipes en D3	8 groupes de 12 équipes
100 équipes en D4	10 groupes de 10 équipes	100 équipes en D4	10 groupes de 10 équipes
100 équipes en D5	10 groupes de 10 équipes	120 équipes en D5	12 groupes de 10 équipes





LES SCÉNARIOS PROPOSÉS

Scénario 2

Passage à 36 équipes en D1 et 60 équipes en D2 à l'intersaison 2024
Passage à 24 équipes en D1 et 48 équipes en D2 à l'intersaison 2025

Version 1 >>> groupes de 12 équipes (toutes les divisions)

Saison 23/24			Saison 24/25			Saison 25/26 et suivants ...		
40 équipes en D1	4 groupes de 10 équipes		36 équipes en D1	3 groupes de 12 équipes		24 équipes en D1	2 groupes de 12 équipes	
60 équipes en D2	6 groupes de 10 équipes		60 équipes en D2	5 groupes de 12 équipes		48 équipes en D2	4 groupes de 12 équipes	
90 équipes en D3	9 groupes de 10 équipes	↗	84 équipes en D3	7 groupes de 12 équipes	↗	96 équipes en D3	8 groupes de 12 équipes	
100 équipes en D4	10 groupes de 10 équipes		108 équipes en D4	9 groupes de 12 équipes		108 équipes en D4	9 groupes de 12 équipes	
98 équipes en D5	9 groupes de 11 équipes		108 équipes en D5	9 groupes de 12 équipes		108 équipes en D5	9 groupes de 12 équipes	

Version 2 >>> groupes de 12 équipes (D1/D2/D3) et groupes de 10 équipes (D4/D5)

Saison 23/24			Saison 24/25			Saison 25/26 et suivants ...		
40 équipes en D1	4 groupes de 10 équipes		36 équipes en D1	3 groupes de 12 équipes		24 équipes en D1	2 groupes de 12 équipes	
60 équipes en D2	6 groupes de 10 équipes		60 équipes en D2	5 groupes de 12 équipes		48 équipes en D2	4 groupes de 12 équipes	
90 équipes en D3	9 groupes de 10 équipes	↗	84 équipes en D3	7 groupes de 12 équipes	↗	96 équipes en D3	8 groupes de 12 équipes	
100 équipes en D4	10 groupes de 10 équipes		100 équipes en D4	10 groupes de 10 équipes		100 équipes en D4	10 groupes de 10 équipes	
98 équipes en D5	9 groupes de 11 équipes		110 équipes en D5	12 groupes de 10 équipes		120 équipes en D5	12 groupes de 10 équipes	

LES SCÉNARIII PROPOSÉS

Scénario 3

Passage à 36 équipes en D1 et 60 équipes en D2 à l'intersaison 2024
Passage à 24 équipes en D1 et 60 équipes en D2 à l'intersaison 2025
Passage à 24 équipes en D1 et 48 équipes en D2 à l'intersaison 2026



Version 1

>>> groupes de 12 équipes (toutes les divisions)

Saison 23/24			Saison 24/25			Saison 25/26			Saison 26/27 et suivants...		
40 équipes en D1	4 groupes de 10 équipes		36 équipes en D1	3 groupes de 12 équipes		24 équipes en D1	2 groupes de 12 équipes		24 équipes en D1	2 groupes de 12 équipes	
60 équipes en D2	6 groupes de 10 équipes		60 équipes en D2	5 groupes de 12 équipes		60 équipes en D2	5 groupes de 12 équipes		48 équipes en D2	4 groupes de 12 équipes	
90 équipes en D3	9 groupes de 10 équipes		84 équipes en D3	7 groupes de 12 équipes		96 équipes en D3	8 groupes de 12 équipes		96 équipes en D3	8 groupes de 12 équipes	
100 équipes en D4	10 groupes de 10 équipes		108 équipes en D4	9 groupes de 12 équipes		108 équipes en D4	9 groupes de 12 équipes		108 équipes en D4	9 groupes de 12 équipes	
98 équipes en D5	9 groupes de 11 équipes		108 équipes en D5	9 groupes de 12 équipes		108 équipes en D5	9 groupes de 12 équipes		120 équipes en D5	10 groupes de 12 équipes	

Version 2

>>> groupes de 12 équipes (D1/D2/D3) et groupes de 10 équipes (D4/D5)

Saison 23/24			Saison 24/25			Saison 25/26			Saison 25/26 et suivants...		
40 équipes en D1	4 groupes de 10 équipes		36 équipes en D1	3 groupes de 12 équipes		24 équipes en D1	2 groupes de 12 équipes		24 équipes en D1	2 groupes de 12 équipes	
60 équipes en D2	6 groupes de 10 équipes		60 équipes en D2	5 groupes de 12 équipes		60 équipes en D2	5 groupes de 12 équipes		48 équipes en D2	5 groupes de 12 équipes	
90 équipes en D3	9 groupes de 10 équipes		84 équipes en D3	7 groupes de 12 équipes		96 équipes en D3	8 groupes de 12 équipes		96 équipes en D3	8 groupes de 12 équipes	
100 équipes en D4	10 groupes de 10 équipes		100 équipes en D4	10 groupes de 10 équipes		100 équipes en D4	10 groupes de 10 équipes		100 équipes en D4	10 groupes de 10 équipes	
100 équipes en D5	10 groupes de 10 équipes		120 équipes en D5	12 groupes de 10 équipes		120 équipes en D5	12 groupes de 10 équipes		120 équipes en D5	12 groupes de 10 équipes	

LES CONSÉQUENCES SELON LES SCÉNARI

Scénario 1

Passage à 24 équipes en D1 et 48 équipes en D2 à l'intersaison 2024

Si groupes de 12 équipes de D1 à D5

	2023-2024	Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux*		2024-2025	Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux*	2025-2026
D1	4 gr = 40	40	A l'issue de la saison 2023-2024 :	2x12 = 24	A l'issue de la saison 2024-2025 :	2x12 = 24
	Montées en R3	4	1er de chaque groupe	4	équipes classées 1er et 2e	4
	Maintiens en D1	14	équipes classées 2e à 4e et les 2 meilleurs 5e	12	équipes classées 3e à 8e	12
	Descentes en D2	22	2 moins bons 5e et équipes classées 6e à 10e	8	équipes classées 9e à 12e	8
D2	6 gr = 60	60		4x12 = 48		4x12 = 48
	Montées en D1	6	1er de chaque groupe	8	équipes classées 1er et 2e	8
	Maintiens en D2	17	équipes classées 2e et 3e et les 5 meilleurs 4e	24	équipes classées 3e à 8e	24
	Descentes en D3	37	moins bon 4e et équipes classées 5e à 10e	16	équipes classées 9e à 12e	16
D3	9 gr = 90	90		8x12 = 96		8x12 = 96
	Montées en D2	9	1er de chaque groupe	16	équipes classées 1er et 2e	16
	Maintiens en D3	49	équipes classées 2e à 6e et 4 meilleurs 7e	62	équipes classées 3e à 9e + 6 meilleurs 10e	62
	Descentes en D4	32	5 moins bons 7e et équipes classées 8e à 10e	18	2 moins bons 10e et équipes classées 11e et 12e	18
D4	10 gr = 100	100		9x12 = 108		9x12 = 108
	Montées en D3	10	1er de chaque groupe	18	équipes classées 1er et 2e	18
	Maintiens en D4	66	équipes classées 2e à 7e et 6 meilleurs 8e	72	équipes classées 3e à 10e	72
	Descentes en D5	24	4 moins bons 8e et équipes classées 9e et 10e	18	équipes classées 11e et 12e	18
D5	10 gr = 100	100		9x12 = 108		9x12 = 108
	Montées en D4	10	1er de chaque groupe	18	équipes classées 1er et 2e	18

* le nombre d'équipes reléguées sera augmenté entre chaque division d'autant d'équipes que nécessaires (exemple : si 5 équipes reléguées issues de championnats régionaux, il faudra ajouter une relégation supplémentaire entre chaque division)

* le nombre d'équipes reléguées sera diminué entre chaque division d'autant d'équipes que nécessaires (exemple : si 3 équipes reléguées issues de championnats régionaux, il faudra retirer une relégation entre chaque division)



LES CONSÉQUENCES SELON LES SCÉNARI

Scénario 1

Passage à 24 équipes en D1 et 48 équipes en D2 à l'intersaison 2024



(montées/descentes)

Si groupes de 12 équipes de D1 à D3 et groupes de 10 équipes de D4 à D5									
		2023-2024	Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux*					2024-2025	2025-2026
D1		4 gr = 40	40	A l'issue de la saison 2023-2024 :				2x12 = 24	2x12 = 24
	Montées en R3		4	1er de chaque groupe				4	4
	Maintiens en D1		14	équipes classées 2e à 4e et les 2 meilleurs 5e				12	12
	Descentes en D2		22	2 moins bons 5e et équipes classées 6e à 10e				8	8
D2		6 gr = 60	60					4x12 = 48	4x12 = 48
	Montées en D1		6	1er de chaque groupe				8	8
	Maintiens en D2		17	équipes classées 2e et 3e et les 5 meilleurs 4e				24	24
	Descentes en D3		37	moins bon 4e et équipes classées 5e à 10e				16	16
D3		9 gr = 90	90					8x12 = 96	8x12 = 96
	Montées en D2		9	1er de chaque groupe				16	16
	Maintiens en D3		49	équipes classées 2e à 6e et les 4 meilleurs 7e				62	62
	Descentes en D4		32	5 moins bons 7e et équipes classées 8e à 10e				18	18
D4		10 gr = 100	100					10x10 = 100	10x10 = 100
	Montées en D3		10	1er de chaque groupe				10	18
	Maintiens en D4		58	équipes classées 2e à 6e et 8 meilleurs 7e				66	72
	Descentes en D5		32	2 moins bons 7e et équipes classées 8e à 10e				24	18
D5		10 gr = 100	100					12x10 = 120	12x10 = 120
	Montées en D4		10	1er de chaque groupe				16	18

* le nombre d'équipes reléguées sera augmenté entre chaque division d'autant d'équipes que nécessaires (exemple : si 5 équipes reléguées issues de championnats régionaux, il faudra ajouter une relégation supplémentaire entre chaque division)

* le nombre d'équipes reléguées sera diminué entre chaque division d'autant d'équipes que nécessaires (exemple : si 3 équipes reléguées issues de championnats régionaux, il faudra retirer une relégation entre chaque division)

LES CONSÉQUENCES SELON LES SCENARII (montées/descentes)

Scénario 2

Passage à 36 équipes en D1 et 60 équipes en D2 à l'intersaison 2024
Passage à 24 équipes en D1 et 48 équipes en D2 à l'intersaison 2025

Si groupes de 12 équipes de D1 à D5					
	2023-2024	Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux*		2024-2025	Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux*
D1	4 gr = 40	40	A l'issue de la saison 2023-2024 :	3x12 = 36	A l'issue de la saison 2024-2025 :
	Montées en R3	4	1er de chaque groupe	4	1er de chaque groupe et le meilleur 2e
	Maintiens en D1	26	équipes classées 2e à 7e et les 2 meilleurs 8e	14	2 moins bon 2e et les équipes classées 3e à 6e
	Descentes en D2	10	2 moins bons 9e et les équipes classées 9e et 10e	18	équipes classées 7e à 12e
D2	6 gr = 60	60		5x12 = 60	
	Montées en D1	6	1er de chaque groupe	5	1er de chaque groupe
	Maintiens en D2	41	équipes classées 2e à 7e et les 5 meilleurs 8e	23	équipes classées 2e à 5e et les 3 meilleurs 6e
	Descentes en D3	13	moins bon 8e et les équipes classées 9e et 10e	32	2 moins bons 6e et équipes classées 7e à 12e
D3	9 gr = 90	90		7x12 = 84	
	Montées en D2	9	1er de chaque groupe	7	1er de chaque groupe
	Maintiens en D3	61	équipes classées 2e à 7e et les 7 meilleurs 8e	49	équipes classées 2e à 8e
	Descentes en D4	20	2 moins bons 8e et les équipes classées 9e et 10e	28	équipes classées 9e à 12e
D4	10 gr = 100	100		9x12 = 108	
	Montées en D3	10	1er de chaque groupe	15	1er de chaque groupe et les 6 meilleurs 2e
	Maintiens en D4	68	équipes classées 2e à 7e et les 8 meilleurs 8e	62	3 moins bons 2e et équipes classées 3e à 8e et 5 meilleurs 9e
	Descentes en D5	22	2 moins bons 8e et les équipes classées 9e et 10e	31	4 moins bons 9e et équipes classées 10e à 12e
D5	10 gr = 100	100		9x12 = 108	
	Montées en D4	20	1er et 2e de chaque groupe	18	1er et 2e de chaque groupe
					9x12 = 108
					18

* le nombre d'équipes reléguées sera augmenté entre chaque division d'autant d'équipes que nécessaires (exemple : si 5 équipes reléguées issues de championnats régionaux, il faudra ajouter une relégation supplémentaire entre chaque division)

* le nombre d'équipes reléguées sera diminué entre chaque division d'autant d'équipes que nécessaires (exemple : si 3 équipes reléguées issues de championnats régionaux, il faudra retirer une relégation entre chaque division)



LES CONSÉQUENCES SELON LES SCENARII (montées/descentes)

Scénario 2

Passage à 36 équipes en D1 et 60 équipes en D2 à l'intersaison 2024
Passage à 24 équipes en D1 et 48 équipes en D2 à l'intersaison 2025

Si groupes de 12 équipes de D1 à D3 et groupes de 10 équipes de D4 à D5						
	2023-2024	Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux*		2024-2025	Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux*	
D1	4 gr = 40	40	A l'issue de la saison 2023-2024 :	3x12 = 36	A l'issue de la saison 2024-2025 :	2x12 = 24
	Montées en R3	4	1er de chaque groupe	4	1er de chaque groupe et le meilleur 2e	4
	Maintiens en D1	26	équipes classées 2e à 7e et les 2 meilleurs 8e	14	2 moins bon 2e et les équipes classées 3e à 6e	12
	Descentes en D2	10	2 moins bons 9e et les équipes classées 9e et 10e	18	équipes classées 7e à 12e	8
D2	6 gr = 60	60		5x12 = 60		4x12 = 48
	Montées en D1	6	1er de chaque groupe	5	1er de chaque groupe	8
	Maintiens en D2	41	équipes classées 2e à 7e et les 5 meilleurs 8e	23	équipes classées 2e à 5e et les 3 meilleurs 6e	24
	Descentes en D3	13	moins bon 8e et les équipes classées 9e et 10e	32	2 moins bons 6e et équipes classées 7e à 12e	16
D3	9 gr = 90	90		7x12 = 84		8x12 = 96
	Montées en D2	9	1er de chaque groupe	7	1er de chaque groupe	16
	Maintiens en D3	61	équipes classées 2e à 7e et les 7 meilleurs 8e	49	équipes classées 2e à 8e	62
	Descentes en D4	20	2 moins bons 8e et les équipes classées 9e et 10e	28	équipes classées 9e à 12e	18
D4	10 gr = 100	100		10x10 = 100		10x10 = 100
	Montées en D3	10	1er de chaque groupe	20	équipes classées 1er et 2e	18
	Maintiens en D4	70	équipes classées 2e à 8e	54	équipes classées 3e à 7e et 4 meilleurs 8e	72
	Descentes en D5	20	équipes classées 9e et 10e	26	6 moins bons 8e et équipes classées 9e et 10e	18
D5	10 gr = 100	100		12x10 = 120		12x10 = 120
	Montées en D4	10	1er de chaque groupe	18	1er de chaque groupe et 6 meilleurs 2e	18

* le nombre d'équipes reléguées sera augmenté entre chaque division d'autant d'équipes que nécessaires (exemple : si 5 équipes reléguées issues de championnats régionaux, il faudra ajouter une relégation supplémentaire entre chaque division)

* le nombre d'équipes reléguées sera diminué entre chaque division d'autant d'équipes que nécessaires (exemple : si 3 équipes reléguées issues de championnats régionaux, il faudra retirer une relégation entre chaque division)



LES CONSÉQUENCES SELON LES SCENARII (montées/descentes)

Scénario 3

- Passage à 36 équipes en D1 et 60 équipes en D2 à l'intersaison 2024
- Passage à 24 équipes en D1 et 60 équipes en D2 à l'intersaison 2025
- Passage à 24 équipes en D1 et 48 équipes en D2 à l'intersaison 2026

Si groupes de 12 équipes de D1 à D5													
	2023-2024	Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux			2024-2025	Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux			2025-2026	Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux		2026-2027	
D1	4 gr = 40	40	A l'issue de la saison 2023-2024 :			3x12 = 36	A l'issue de la saison 2024-2025 :			2x12 = 24	A l'issue de la saison 2025-2026 :		2x12 = 24
	Montées en R3	4	1er de chaque groupe			4	1er de chaque groupe et le meilleur 2e			4	1er et 2e de chaque groupe		4
	Maintiens en D1	26	équipes classées 2e à 7e et 2 meilleurs 8e			15	2 meilleurs 2e et équipes classées 3e à 6e et le meilleur 7e			12	équipes classées 3e à 8e		12
	Descentes en D2	10	2 moins bons 8e et équipes classées 9e, 10e			17	2 moins bons 7e et équipes classées 8e à 12e			8	équipes classées 9e à 12e		8
D2	6 gr = 60	60				5x12 = 60				5x12 = 60			4x12 = 48
	Montées en D1	6	1er de chaque groupe			5	1er de chaque groupe			8	1er de chaque groupe et 3 meilleurs 2e		8
	Maintiens en D2	41	équipes classées 2e à 7e et 5 meilleurs 8e			36	équipes classées 2e à 8e et le meilleur 9e			32	2 moins bons 2e et équipes classées 3e à 8e		24
	Descentes en D3	13	le moins bon 8e et équipes classées 9e et 10e			19	4 moins bons 9e et équipes classées 10e à 12e			20	équipes classées 9e à 12e		16
D3	9 gr = 90	90				7x12 = 84				8x12 = 96			8x12 = 96
	Montées en D2	9	1er de chaque groupe			7	1er de chaque groupe			8	1er de chaque groupe		16
	Maintiens en D3	61	équipes classées 2e à 7e et 7 meilleurs 8e			59	équipes classées 2e à 9e et 3 meilleurs 10e			58	équipes classées 2e à 8e et 2 meilleurs 9e		62
	Descentes en D4	20	2 moins bons 8e et équipes classées 9e et 10e			18	4 moins bons 10e et équipes classées 11e et 12e			30	6 moins bons 9e et équipes classées 10e à 12e		18
D4	10 gr = 100	100				9x12 = 108				9x12 = 108			9x12 = 108
	Montées en D3	10	1er de chaque groupe			18	1er et 2e de chaque groupe			18	1er et 2e de chaque groupe		18
	Maintiens en D4	68	équipes classées 2e à 9e et 8 meilleurs 10e			72	équipes classées 3e à 10e			60	équipes classées 3e à 8e et 6 meilleurs 9e		72
	Descentes en D5	22	2 moins bons 10e et équipes classées 11e et 12e			18	équipes classées 11e et 12e			30	3 moins bons 9e et équipes classées 10e à 12e		18
D5	10 gr = 100	100				9x12 = 108				9x12 = 108			10x12 = 120
	Montées en D4	20	1er et 2e de chaque groupe			18	1er et 2e de chaque groupe			18	1er et 2e de chaque groupe		18

* le nombre d'équipes reléguées sera augmenté entre chaque division d'autant d'équipes que nécessaires (exemple : si 5 équipes reléguées issues de championnats régionaux, il faudra ajouter une relégation supplémentaire entre chaque division)

* le nombre d'équipes reléguées sera diminué entre chaque division d'autant d'équipes que nécessaires (exemple : si 3 équipes reléguées issues de championnats régionaux, il faudra retirer une relégation entre chaque division)



LES CONSÉQUENCES SELON LES SCENARII (montées/descentes)

Scénario 3

- Passage à 36 équipes en D1 et 60 équipes en D2 à l'intersaison 2024
- Passage à 24 équipes en D1 et 60 équipes en D2 à l'intersaison 2025
- Passage à 24 équipes en D1 et 48 équipes en D2 à l'intersaison 2026

Si groupes de 12 équipes de D1 à D3 et groupes de 10 équipes de D4 à D5																	
	2023-2024	Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux				2024-2025	Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux				2025-2026	Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux				2026-2027	
D1	4 gr = 40	40	A l'issue de la saison 2023-2024 :				3x12 = 36	A l'issue de la saison 2024-2025 :				2x12 = 24	A l'issue de la saison 2025-2026 :				2x12 = 24
	Montées en R3	4	1er de chaque groupe				4	1er de chaque groupe et le meilleur 2e				4	1er et 2e de chaque groupe				4
	Maintiens en D1	26	équipes classées 2e à 7e et 2 meilleurs 8e				15	2 meilleurs 2e et équipes classées 3e à 6e et le meilleur 7e				12	équipes classées 3e à 8e				12
	Descentes en D2	10	2 moins bons 8e et équipes classées 9e, 10e				17	2 moins bons 7e et équipes classées 8e à 12e				8	équipes classées 9e à 12e				8
D2	6 gr = 60	60					5x12 = 60					5x12 = 60					4x12 = 48
	Montées en D1	6	1er de chaque groupe				5	1er de chaque groupe				8	1er de chaque groupe et 3 meilleurs 2e				8
	Maintiens en D2	41	équipes classées 2e à 7e et 5 meilleurs 8e				36	équipes classées 2e à 8e et le meilleur 9e				32	2 moins bons 2e et équipes classées 3e à 8e				24
	Descentes en D3	13	le moins bon 8e et équipes classées 9e et 10e				19	4 moins bons 9e et équipes classées 10e à 12e				20	équipes classées 9e à 12e				16
D3	9 gr = 90	90					7x12 = 84					8x12 = 96					8x12 = 96
	Montées en D2	9	1er de chaque groupe				7	1er de chaque groupe				8	1er de chaque groupe				16
	Maintiens en D3	61	équipes classées 2e à 7e et 7 meilleurs 8e				59	équipes classées 2e à 9e et 3 meilleurs 10e				58	équipes classées 2e à 8e et 2 meilleurs 9e				62
	Descentes en D4	20	2 moins bons 8e et équipes classées 9e et 10e				18	4 moins bons 10e et équipes classées 11e et 12e				30	6 moins bons 9e et équipes classées 10e à 12e				18
D4	10 gr = 100	100					10x10 = 100					10x10 = 100					10x10 = 100
	Montées en D3	10	1er de chaque groupe				10	1er de chaque groupe				10	1er de chaque groupe				18
	Maintiens en D4	60	équipes classées 2e à 9e				70	équipes classées 2e à 8e				58	équipes classées 2e à 6e et 8 moins bons 7e				72
	Descentes en D5	30	équipes classées 10e à 12e				20	équipes classées 9e à 10e				32	2 moins bons 7e et équipes classées 8e à 10e				18
D5	10 gr = 100	100					12x10 = 120					12x10 = 120					12x10 = 120
	Montées en D4	20	1er et 2e de chaque groupe				12	1er de chaque groupe				12	1er de chaque groupe				18

* le nombre d'équipes reléguées sera augmenté entre chaque division d'autant d'équipes que nécessaires (exemple : si 5 équipes reléguées issues de championnats régionaux, il faudra ajouter une relégation supplémentaire entre chaque division)

* le nombre d'équipes reléguées sera diminué entre chaque division d'autant d'équipes que nécessaires (exemple : si 3 équipes reléguées issues de championnats régionaux, il faudra retirer une relégation entre chaque division)

VOTE 1 : format des groupes de championnat

Situation actuelle :

avec un format coupe et challenge en groupes en 1^{re} phase

(=> soit 27 dates départementales : 18 dates en championnat + 9 dates nécessaires en coupe et challenge)

=> Passage des groupes à 12 équipes toutes divisions (D1 à D5)

avec un format coupe et challenge à élimination directe

(=> soit 32 dates départementales : 22 dates en championnat + 10 dates nécessaires en coupe et challenge)

=> Passage des groupes de D1+D2+D3 à 12 équipes et D4+D5 à 10 équipes

avec un format coupe à élimination directe et challenge en phase de groupes en 1^{re} phase puis par élimination

(=> soit 32 dates départementales des équipes de D1, D2 et D3 : 22 dates en championnat + 10 dates en coupe)

(=> soit 30 dates départementales des équipes de D4 et D5 : 18 dates en championnat + 11 dates en coupe puis challenge)

VOTE 2 : mise en place de la pyramide des championnats

Choix 1 : Scénario 1 avec une mise en place sous une saison au format définitif

Passage à 24 équipes en D1 et 48 équipes en D2 à l'intersaison 2024

Choix 2 : Scénario 2 avec une mise en place sous deux saisons au format définitif

Passage à 36 équipes en D1 et 60 équipes en D2 à l'intersaison 2024

Passage à 24 équipes en D1 et 48 équipes en D2 à l'intersaison 2025

Choix 3 : Scénario 3 avec une mise en place sous trois saisons au format définitif

Passage à 36 équipes en D1 et 60 équipes en D2 à l'intersaison 2024

Passage à 24 équipes en D1 et 60 équipes en D2 à l'intersaison 2025

Passage à 24 équipes en D1 et 48 équipes en D2 à l'intersaison 2026